
Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017

Intervention de Jeanne BEAULIER

**Rapport N° 17.02.10 : Stratégie Numérique Régionale : Usages et Services
(2017-2020)**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous évoquerons ici l'ambition 4 et plus particulièrement l'action 13 : « Accompagner le déploiement de l'e-santé et favoriser le maintien à domicile ».

A l'inverse des propos élogieux tenus sur le déploiement du numérique sur le territoire régional, nous formulerons ici nos inquiétudes sur ce sujet notamment en zone rurale.

Dans un rapport remis à Emmanuel MACRON, alors ministre de l'Économie, et à la secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire, Paul Champsaur, président de l'Autorité de la statistique publique, préconise l'arrêt progressif du réseau cuivré au profit de la fibre au fur et à mesure du déploiement de celle-ci.

Ainsi, Orange, l'ex-France Telecom prépare l'arrêt du plus vieux réseau téléphonique de France d'ici 2022. Cela signifie la fermeture progressive de près de 13 millions de lignes (1/3 des lignes téléphoniques françaises).

Or, certains services, certaines lignes d'urgence, de télésurveillance ou de téléalarme dépendent et tirent leur niveau de performance du Réseau Téléphonique Commuté (le RTC).

C'est le cas, par exemple du dispositif « Présence verte » créé il y a une trentaine d'années. Avec plus de 110 000 abonnés, Présence verte a été un pionnier et s'est imposé comme le leader de la téléassistance en permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes grâce à des dispositifs technologiques, innovants, simples et accessibles 24h/24h et 7 jours / 7.

Petit détail d'importance : un téléphone branché sur une ligne RTC fonctionne même en cas de panne d'électricité. Les nouveaux équipements nécessitent tous une alimentation électrique ce qui pose de réels problèmes.

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Certes, une batterie interne existe, mais que se passera-t-il en cas de coupure d'électricité prolongée ? d'une mauvaise couverture réseau ? ou d'une mauvaise connexion ?

Soyons lucides, le réseau numérique ne sera pas efficace partout où il serait utile avant la fin annoncée des lignes France Telecom.

Imaginez-vous vraiment qu'une personne âgée en difficulté soit apte à redémarrer son téléphone portable ou son modem ?

Des nombreux témoignages décrivent d'ores et déjà ces dangers.

Depuis le 7 mai, avec l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République, nous sommes entrés dans l'ère du « Marche ou crève ».

Rappelons les propos tenus par l'un de ses soutiens, Jacques Attali, dans « L'avenir de la vie » en 1981 : *"Dès qu'il dépasse 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société. La vieillesse est actuellement un marché, mais il n'est pas solvable. Je suis pour ma part en tant que socialiste contre l'allongement de la vie. L'euthanasie sera un des instruments essentiels de nos sociétés futures..."*

L'explication est, certes cynique mais limpide : la fin du réseau France Telecom traditionnel nuira au maintien à domicile et induira une entrée en maison de retraite plus précoce. Or, le coût de celles-ci est exorbitant et oblige la plupart du temps les personnes à vendre leur bien immobilier.

Bien immobilier qui est la dernière valeur marchande de ces personnes qui seront alors dépouillés du travail de toute une vie. La boucle est bouclée.

En conclusion, M. Le Président, avec le Schéma Régional des Usages et Services Numériques nous sommes loin de construire une région humainement intelligente au service des territoires et des citoyens. Certes, innover dans le numérique est nécessaire mais il ne faut pas pour autant abandonner des infrastructures efficaces car, dans le cas contraire, bon nombre de nos aînés seront condamnés à une mort précoce.

Je vous remercie.